

Avis défavorable à la mise en place de notes seuils  
pour la compensation en Master de la Faculté  
Sciences et Ingénierie

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 20 septembre 2022

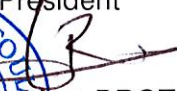
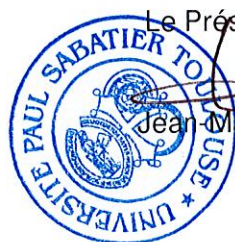
### Délibération 2022/09/CFVU – 114

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis défavorable à la mise en place de notes seuils pour la compensation en Master de la Faculté Sciences et Ingénierie.**

Toulouse, le 20 septembre 2022

Le Président  
  
Jean-Marc BROTO  


Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 2  
Nombre de voix défavorables : 8  
Nombre d'abstentions : 11  
Ne prennent pas part au vote : 1  
Nombre de votes blancs : 0